



DELIBERATION N° 2024025

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA SOCIETE
DE CHASSE

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq septembre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	13

Présents :

Mmes BARRE-LOPES - BOUCHET - PERRAUD ;
MM. MOISSON - MEURENAND - TARPIN - DURAND - NAULET - MAITRE- PACCOUD;

Excusés : PASQUET Ghislaine - LEBLANC-PAGE Carole - DAMIDAUX Dominique
GIOIRIA Florine

Date de la convocation

26 août 2024

Secrétaire de séance : Lionel PACCOUD

Pouvoir : Mme DAMIDAUX Dominique à Mme BOUCHET Pascale
Mme LEBLANC-PAGE Carole à M. Franck MOISSON
Mme GIORIA Florine à M. PACCOUD Lionel

Monsieur le maire, informe les membres du conseil municipal qu'une subvention exceptionnelle émanant à la société de chasse. Cette demande concerne une participation à l'achat d'une caisse frigo.

Après délibération, le Conseil municipal, à la majorité,

- DECIDE de proposer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 euros TTC.
- DECIDE que ces modalités sont applicables uniquement pour cette année 2024,
- DECIDE de prévoir les crédits correspondants au budget principal 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,
Lionel PACCOUD

Le Maire,
Franck TARPIN,



